

**FICHE DE COMPTABILITE**

**Année scolaire 2018/2019**

(une fiche par famille)

**PARENTS/RESPONSABLES :**

NOM /Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

	Elève(s) NOM-Prénom	Date d'inscription	Formule choisie	Tarif *	Réduction **	A payer
1						
2					-5%	
3					-10%	
4					-10%	
<b>Total à payer</b>						

\* supplément piano : 50€ par inscription

\*\*dégressivité appliquée pour les familles inscrivant plusieurs enfants (moins de 25 ans) : -5% pour le 2<sup>ème</sup> enfant, -10% pour le 3<sup>ème</sup> enfant et suivant dans l'ordre de naissance.

**Règlement :**  Unique en début d'année scolaire

Fractionné jusqu'à :  2 fois  3 fois  4 fois répartis sur l'année scolaire  
(Montant total divisé par le nombre d'échéances de paiement)

\*Les tarifs de l'école municipale de musique ont été fixés par délibération du Conseil Municipal en date du 24 mai 2018 (point n°2). Vous recevrez votre avis des sommes à payer par courrier. **Les paiements s'effectuent auprès de la Trésorerie de LA CÔTE ST-ANDRE uniquement** (par carte bancaire TiPI, par chèque, en numéraires).

Le tarif cotois est appliqué à toute personne, sur présentation d'une pièce justificative (taxe d'imposition ou justificatif de domicile).

Les règlements par chèques vacances et par chéquier jeune du Département de l'Isère sont acceptés (15€ adhésion culturelle pour les collégiens). Ils seront remis à la Trésorerie avec votre règlement complémentaire.

J'ai bien noté que l'inscription est valable **pour l'année scolaire 2018/2019 entière.**

En cas d'abandon, la totalité de la somme restera due, sauf cas de force majeure.

A LA CÔTE SAINT-ANDRE, le \_\_\_\_\_

Signature :

**- N'oubliez pas de nous retourner une fiche d'inscription par inscrit de la même famille -**